

Titre: L'égalité, une question de reconnaissance de la différence et de la diversité.

Titre de la consultation :

Consultation sur le projet de Politique d'égalité entre les femmes et les hommes de la Ville de Montréal.

À qui s'adresse la mémoire :

Commission permanente sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie de la Ville de Montréal

Groupe signataire :

Compagnie-F entrepreneurship pour femmes
6323 rue Saint-Hubert
Montréal – Québec
H2S 2L9

Description du groupe signataire :

Créée en 1997, Compagnie-F a été le premier organisme montréalais ayant pour mission l'autonomie financière des femmes – à revenu précaire- par une démarche entrepreneuriale. Depuis 10 ans, Compagnie-F a accompagné plus de 2000 femmes dans leur démarche de création ou de consolidation de leur propre entreprise, par le travail autonome ou de réorientation de leur carrière.

Principales réalisations de Cie-F :

-Depuis sa création en 1997, Cie-F a diagnostiqué les différents besoins des femmes entrepreneures et a mis sur pied 5 programmes de soutien et d'accompagnement pour les femmes entrepreneures.

-Cie-F travaille depuis le début en partenariat avec la Commission Scolaire Marguerite Bourgeois, Emploi-Québec, la Fondation Canadienne des Femmes et Développement économique Canada dans le cadre de ses différents programmes.

-Plus de 10 employées, 150 membres et 40 bénévoles travaillent de concert afin de favoriser le développement économique des Montréalaises.

-Depuis 2001, le Café Réseau, un projet d'économie sociale sert de vitrine aux entrepreneures de son réseau et vend des produits bio et équitables.

-Depuis 2003, Cie-F a implanté dans tous les programmes l'approche théorique et pratique « Moyens d'existence durables » issue d'une vaste recherche auprès des femmes à faible revenu de la Fondation canadienne des femmes.

-Depuis 2003, Cie-F organise un Petit marché de métiers d'art pour permettre aux artistes et artisanes de son réseau d'avoir un lieu d'exposition et de vente pour la période de Noël.

-Depuis 2004, Cie-F est membre du Réseau Canadien du Développement Économique Communautaire (DEC).

-En 2005, Cie-F a été un des deux organismes québécois retenus par le Réseau canadien du DEC dans le cadre du projet Profil de pratique efficace, qui vise à documenter des pratiques d'inclusion sociale.

-Membre du Réseau québécois du crédit communautaire, Cie-F dispose d'un programme à la formation en entrepreneuriat et à l'accès aux cercles d'emprunt, en anglais.

- Dans le but de consolider son offre de services de soutien à l'entrepreneuriat au féminin Cie-F travaille en partenariat avec l'Association Communautaire d'Emprunt de Montréal (ACEM) et le Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO) depuis plusieurs années.

-En 2006, Cie-F a mis sur pied et est fiduciaire de l'initiative de recherche-action pour améliorer l'accès aux ressources disponibles en entrepreneuriat sur l'île aux femmes issues de l'immigration et des groupes racisés.

-En 2007, Cie-F a créé le premier concours destiné à souligner l'apport des femmes entrepreneures à l'essor de l'économie montréalaise avec le « Défi de l'entrepreneuriat au féminin ». Le défi a été organisé en partenariat avec la CRE de Montréal et la commission scolaire Marguerite Bourgeois.

3. Résumé de l'argumentaire :

La politique pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal fournit le cadre de réflexion sur l'accès égalitaire aux opportunités et aux services dispensés par la Ville. Pour être pertinente, il faudrait aussi qu'elle tienne compte des besoins des femmes appartenant aux groupes souvent marginalisés : femmes à faible revenu, mères monoparentales et femmes issues de l'immigration et des communautés culturelles.

Selon le portrait actuel de l'axe sur le développement économique, les montréalaises vont apporter à l'économie de la Ville par la création d'entreprises. Ainsi, il reste tout au moins contradictoire de noter **l'absence de mesures de soutien** de la part de la ville aux organismes qui œuvrent dans **l'entrepreneuriat au féminin**, tel que Compagnie-F, entrepreneuriat pour femmes. Étant donné que l'offre de services ne peut pas être neutre, la spécificité femme des organismes comme Cie-F permet de développer des expertises dans l'accompagnement des femmes pour pouvoir réussir dans leur projet entrepreneurial.

D'autre part, le cadre proposé dans la politique est peu représentatif de la diversité de modèles entrepreneuriaux existants à Montréal. Le portrait présenté laisse de côté des modèles entrepreneuriaux, qui sont le plus souvent portés par les femmes : le travail autonome¹ et le micro-entrepreneuriat.

Dans ce sens, nous avons constaté de barrières systémiques pour que les promotrices œuvrant dans certains domaines ou appartenant à des groupes marginalisés accèdent aux services de soutien au développement de l'entrepreneuriat disponibles au réseau de CLD et de CDEC et soutenus par la Ville. Nous considérons alors important de rendre ces organismes imputables à l'amélioration de l'accès aux services et aux outils d'investissement dont ils disposent aux femmes en affaires de toutes origines.

¹ Selon le portrait donné dans la politique l'Institut de la statistique du Québec, les femmes travailleuses autonomes occupaient le 34% du marché du travail autonome en 2005.

Liste de recommandations :

1. Reconnaître la valeur du travail des organismes communautaires dans le développement économique de la ville, et tout particulièrement de ceux ouvrant dans le soutien de l'entrepreneuriat au féminin.
2. Améliorer le financement des groupes communautaires qui travaillent pour l'intégration économique des femmes à faible revenu et avec des femmes issues des communautés culturelles et de l'immigration.
3. Mettre en place une entente spécifique de financement pour les organismes à vocation économique en entrepreneuriat avec une approche d'accompagnement ciblé sur les besoins des femmes.
4. Renforcer les capacités des organismes du réseau de la Ville de Montréal pour reconnaître la contribution des femmes à l'essor de l'économie locale, tout particulièrement au niveau de développement économique local, centré sur les femmes et de la micro finance.
6. Analyser les services offerts et préconiser des offres diversifiées répondant à des besoins spécifiques des femmes
7. Créer de mesures pour améliorer l'accès aux services disponibles aux CLD et aux CDEC à toutes les femmes vivant sur l'île de Montréal.
8. Compiler des données sur l'impact de l'entrepreneuriat au féminin dans le développement économique à Montréal, en prenant compte de l'apport des travailleuses autonomes et des femmes œuvrant dans le micro entrepreneuriat et dans l'économie sociale.

4. Introduction :

« Compagnie-F entrepreneurship pour femmes » est un organisme de développement économique communautaire qui travaille avec des femmes en situation de précarité économique. Les femmes qui viennent à Compagnie-F peuvent explorer leur potentiel entrepreneurial et considérer les options du travail autonome, de micro-entrepreneuriat ou d'autres formes de création de leur propre emploi.

5. Argumentaire :

La politique pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal fournit le cadre de réflexion sur l'accès égalitaire aux opportunités et aux services dispensés par la Ville. Elle découle d'une reconnaissance comme quoi l'offre de services dispensés par la ville ne peut pas être neutre. Bien que pertinente il faudrait aussi qu'elle découle des particularités de la population habitant à Montréal. Et en ce qui concerne les femmes montréalaises, des besoins des femmes appartenant aux groupes souvent marginalisés : femmes à faible revenu, mères monoparentales et femmes issues de l'immigration et des communautés culturelles.

En ce qui concerne le portrait de référence pour l'axe d'intervention sur le **développement économique**, nous considérons que lorsqu'il s'agit d'entrepreneuriat féminin, le cadre

proposé dans la politique est peu représentatif de la diversité de modèles entrepreneuriaux. Ces cadres laissent de côté des modèles entrepreneuriaux, qui sont le plus souvent portés par les femmes : le travail autonome² et le micro-entrepreneuriat. En plus, ces modèles sont souvent portés par des femmes marginalisées de par leur revenu ou de par leurs origines.

Selon ce même portrait les tendances actuelles font prévoir **que l'apport des Montréalaises au développement économique se fera principalement par la création d'entreprises**, cependant il n'existe pas de reconnaissance, dans la politique, des organismes spécialisés dans l'accompagnement et le soutien à l'entrepreneuriat féminin. Et cela est particulièrement vrai dans le cas des services pour une clientèle féminine d'origines diverses et à faible revenu, comme celle de **Compagnie-F entrepreneuriat pour femmes**.

En prenant compte de cette tendance et en lien avec le fait que la politique reconnaît l'importance d'améliorer l'offre de service global de la ville pour mieux répondre aux besoins des femmes³ il reste tout ni moins contradictoire de noter **l'absence de mesures de soutien** de la part de la ville aux organismes qui œuvrent dans l'entrepreneuriat au féminin. Il faut dire que **Compagnie-F entrepreneuriat pour femmes** est le premier organisme montréalais ayant reconnu l'importance d'offrir des services pour permettre aux femmes de **toutes origines** d'explorer la possibilité de créer leur propre emploi par l'entrepreneuriat.

Ce manque de soutien est grave dans le cas d'une politique pour l'égalité car la population desservie par Cie-F doit composer quotidiennement avec **des barrières systémiques qui freinent leur accès aux autres services disponibles en entrepreneuriat**. Souvent les promotrices appartenant aux groupes marginalisés doivent composer avec des grandes difficultés pour accéder aux services gérés par le réseau de CLD et de CDEC, et cela est particulièrement vrai pour les femmes œuvrant dans le travail autonome et le micro-entrepreneuriat. En conséquence il serait important d'**élargir** « le réseau des organismes que la ville soutient ou avec lesquels elle entretient de liens privilégiés », pour permettre aux organismes communautaires d'avoir un soutien économique adéquat et de bénéficier de la reconnaissance de leur succès dans le développement économique auprès d'une population féminine marginalisée.

Dans ce sens, le portrait actuel de la politique semble affirmer qu'en général « l'accès à un premier financement pour le lancement d'entreprise ne pose de problème particulier pour les femmes », ce qui est comme même un fait surprenant, vu que les organismes de développement économique local tels que CLD et CDEC qui gèrent des fonds d'investissement œuvrent dans le cadre d'un seul modèle entrepreneurial. Mais surtout qu'ils n'existent pas d'Analyses Différenciées par Sexe (ADS) sur l'accès aux outils d'investissement disponibles dans ces organismes, analyses qui permettraient de confirmer cette affirmation. Par ailleurs ces organismes ne sont pas imputables. Nous considérons qu'il serait important d'améliorer les mesures pour permettre aux femmes **de toutes origines** d'accéder aux outils d'investissement pour le démarrage d'une entreprise. Cette mesure doit inclure une analyse poussée de la situation actuelle sur l'accès au capital dans les CLD et les CDEC, car en général les secteurs d'activité amplement choisis par les femmes entrepreneures⁴ sont exclus de tout soutien financier.

² Selon le portrait donné dans la politique l'Institut de la statistique du Québec, les femmes travailleuses autonomes occupaient le 34% du marché du travail autonome en 2005.

³ Voir l'objectif de l'axe sur les services aux citoyennes dans la politique.

⁴ Comme le secteur de services.

6. Changements souhaités à la politique :

Nous souhaiterions recommander d'inclure dans l'objectif d' « appuyer le développement des entrepreneures montréalaises » proposé par la politique, les mesures suivantes :

1. Inclure les organismes communautaires œuvrant dans l'entrepreneuriat au féminin comme Cie-F au réseau des organismes que la ville soutient ou avec lesquels elle entretient des liens privilégiés.
2. Rendre imputables les CLD et les CDEC œuvrant sur l'île, sur l'accès égalitaire aux services aux femmes entrepreneures,
3. Améliorer l'accès au capital à l'étape de démarrage aux femmes issues de l'immigration et des communautés culturelles.

Nous souhaiterions recommander d'inclure dans l'objectif d' « appuyer la participation des femmes au développement des connaissances et des stratégies économiques de Montréal » proposé par la politique, les mesures suivantes :

1. Inclure des mesures pour valoriser l'économie sociale
2. Soutenir le développement économique communautaire centré sur les femmes, par l'appui des organismes communautaires œuvrant sur le terrain et ayant développé des expertises pour joindre la clientèle femme à faible revenu.
3. Appuyer la création d'un Fond de capitalisation pour l'entrepreneuriat au féminin à Montréal.

7. Recommandations :

1. Reconnaître la valeur du travail des organismes communautaires dans le développement économique de la ville, et tout particulièrement de ceux œuvrant dans le soutien de l'entrepreneuriat au féminin.
2. Améliorer le financement des groupes communautaires qui travaillent pour l'intégration économique des femmes à faible revenu et avec des femmes issues des communautés culturelles et de l'immigration.
3. Mettre en place une entente spécifique de financement pour les organismes à vocation économique en entrepreneuriat avec une approche d'accompagnement ciblé sur les besoins des femmes.
4. Renforcer les capacités des organismes du réseau de la Ville de Montréal pour reconnaître la contribution des femmes à l'essor de l'économie locale, tout particulièrement au niveau de développement économique local, centré sur les femmes et de la micro finance.
5. Analyser les services offerts et préconiser des offres diversifiées répondant à des besoins spécifiques des femmes
6. Créer de mesures pour améliorer l'accès aux services disponibles aux CLD et aux CDEC à toutes les femmes vivant sur l'île de Montréal.
7. Compiler des données sur l'impact de l'entrepreneuriat au féminin dans le développement économique à Montréal, en prenant compte de l'apport des travailleuses autonomes et des femmes ouvrant dans le micro entrepreneuriat et dans l'économie sociale.